

TARIFS THEATRE 2023 (délibération du 12/12/2022)

Hall d'accueil compris	JOURNEE	
	2022	2023
TARIFS		
Association de Nivillac (spectacles)	585 €	625 €
Associations extérieures et autres organisateurs (spectacles)	372,00	916 €
Réunions diverses (Assemblée générale, réunion, conférence, etc... entrée non payante)	442,00 €	464,00 €
Prestations techniques supplémentaires	33,70 €/heure	34,90 €/heure

- Ces tarifs s'entendent régisseur compris le temps de la manifestation pour une utilisation de la salle avec prestation technique de base (= 2 micros fil, 1 micro sans fil, 1 vidéoprojecteur, 1 écran, pas de modification de plan de feux existant).
- En cas de prestations techniques supplémentaires (modification de plan de feux, sonorisation, etc.) un coût de main d'œuvre de 34,90 €/heure sera appliqué. Toute heure commencée sera facturée.
- En cas de location sur 2 journées et plus, un abattement de 10 % sera appliqué sur la location d'ensemble (hors frais de prestations techniques supplémentaires).

• Sur présentation des statuts pour une association

Gratuité une fois par an pour les écoles primaires de Nivillac

- 1 000 € de dépôt de garantie si location hall + salle polyvalente + cuisine + laverie ou théâtre + hall
- 1 500 € de dépôt de garantie si location théâtre + hall + salle polyvalente + cuisine + laverie

Envoyé en préfecture le 18/12/2022
Reçu en préfecture le 19/12/2022
Affiché le 19/12/2022
ID : 056-215601477-20221212-2022D82-DE

A Nivillac
Le Maire,
Guy DAVID



19/12/2022